

L'indécent retour médiatique de DSK



06.09.11 | 10h55

| 06.09.11 | 10h24 • Mis à jour le

Les médias français et leurs décideurs sont-ils sourds, aveugles à l'exigence d'une dignité des femmes ? On pourrait le croire, dans le flot d'images et de commentaires complaisants ou neutres, mais jamais défavorables qui nous a été asséné depuis hier pour signaler l'"événement" du week-end : le retour de Dominique Strauss-Kahn à Paris.

A moins d'être totalement dépourvu d'aptitude ou de conscience professionnelles, les informateurs ne pouvaient oublier qu'il s'agissait d'un homme – et non des moindres – accusé d'agression sexuelle sur une femme. Donc un prédateur présumé de notre dignité profonde, celle de l'intégrité de notre sexe, de notre corps, mais aussi celle de notre identité de femme.

Qui, quand elle dit non, signifie non. Or Nafissatou Diallo – la plaignante – fut à peine nommée, les faits presque jamais rappelés, la réputation un peu glauque de Dominique Strauss-Kahn escamotée.

Le "*retour*" du violeur présumé (la tentative de viol équivaut en droit au crime de viol lui-même) était traité comme un événement mondain, à peine politique, rien à voir avec un crime.

J'entends bien que Dominique Strauss-Kahn n'est mis en cause que dans une procédure civile – après l'abandon de poursuites pénales. Mais cela n'empêche en rien de caractériser la source du dommage pour la nécessité de la réparation.

INDIGENCE

Nous avons eu droit à l'éternelle et ridicule séquence de l'épouse – outragée – mais fidèle-soutien-de-l'accusé. Séquence dont on raffole outre-Atlantique, histoire de s'identifier un peu aux Hillary Clinton et autres célèbres cocues. Une épouse pour laquelle la femme victime présumée n'existe pas, n'existe plus. Seul compte "*le retour*" de l'homme que l'on croit (à tort) blanchi, car les procédures sont en cours et l'épisode judiciaire loin d'être clos.

Mais laissons cela. Je m'intéresse quant à moi à l'indigence, l'indulgence et l'indécence qui ont marqué la relation médiatique de ce détestable feuilleton. Et j'y vois le signe que, près d'un demi-siècle après le nouveau combat des femmes pour exister comme individus à part entière, après la réforme du code pénal quant au viol (à l'initiative de Choisir la cause des femmes), leur dignité peut être foulée aux pieds comme dans le passé.

Je n'ose formuler d'autres hypothèses : Dominique Strauss-Kahn intouchable parce que attendu dans le prochain cirque politique ? La victime passée par pertes et profits parce que lointaine, socialement humble (une "*domestique*") et noire ? Que les médias s'expliquent, nous expliquent, ou alors, honte à eux !

Gisèle Halimi, avocate, présidente de Choisir la cause des femmes

Article paru dans l'édition du 07.09.11